



Avis de contravention avant notification Italie

Par **Amy00**, le **21/02/2024** à **09:38**

Bonjour,

j'ai reçu un "avis de contravention avant notification" en provenance d'Italie et je voudrais savoir si cette type de courrier à quelques valeurs juridiques:

1. Ce n'est pas une lettre recommandée, il n'y a même pas le cachet de la poste avec la date sur l'enveloppe;
2. Le courrier est daté du 22 janvier 2024 mais il a été reçu le vendredi 16 février 2024 donc aucune chance de payer dans les cinq jours, comme demandé dans le courrier;
3. **"AVERTISSEMENTS:** l'administration publique a déléguer #####, au déroulement de toutes les activités relatives à ce dossier par l'Acte: **PROCURA SPECIALE. Le présent avis n'est pas la notification de violation, il n'est pas encore admis de présenter un recours contre le présente."**

Est-ce que il pourrait s'agir d'une tentative d'arnaque?

Ou c'est bien la procédure et le type de document que les autorités italiennes ont l'habitude d'envoyer?

Je vous remercie pour votre attention et je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

A. S.